

COMPTES DE L'EXERCICE 2019

(01.01.2019 - 31.12.2019)

RAPPORT PRELIMINAIRE

Les présents comptes traités par Marlène Fridez caissière du SEDE jusqu'au 30 juin 2019 sont rendus par Jocelyne Daneluzzi nommée en qualité de caissière du SEDE le 22 mai 2019.

Une remise de caisse de Marlène Fridez à Jocelyne Daneluzzi a eu lieu le 03.07.2019 en présence de Julien Buchwalder représentant du service des communes et Gabriel Friche Président du SEDE.

Il fait suite à celui de l'exercice 2018 :

- Vérifié par la Commission de vérification, le 26.03.2019
- Approuvé par l'Assemblée des délégués le 03.04.2019
- Apuré par le Service des communes le 11.04.2019

COMMENTAIRES RELATIFS AUX COMPTES

a) Compte de fonctionnement

301 Charge du personnel

Charges en plus : Fr. 12'668.45

Formation nouvelle laborantine : 2 salaires au mois d'octobre

*Collaborateur accidenté, engagement d'un auxiliaire. Voir aussi compte 1400.436.03
remboursement prestations SUVA*

302 Charges sociales

Charges en plus : Fr. 7'856.50

Cotisations versées selon salaires déclarés yc décomptes 2018 et 2019

310 Matériel, mobilier et informatique

Charges en plus : Fr. 1'049.05

Remplacement imprimante et chaise bureau (défectueux)

312 Énergies (Eau, combustible et électricité)

Charges en moins : Fr. 20'195.23

Pas d'achat combustible en 2019

Montant presque identique qu'aux comptes 2018. Peu d'incidence du chantier « Réhabilitation digestion » pour lequel nous avons prévu un certain montant de réserve. Gestion pointue de la consommation.

313 Matériel d'exploitation

Charges en moins : Fr. 2'089.09

314 Entretien bâtiments, machines, véhicules et collecteurs

Charges en moins : Fr. 50'538.95

1400.314.00 Entretien bâtiment + extérieurs : charges en moins : Fr. 5'948.25

Pas de facture de déneigement en 2019

1400.314.01 Entretien collecteurs et bassins : campagne curage 2019 reportée en 2020(collaborateurs occupés sur projet « réhabilitation digestion), charges en moins : Fr. 42'928.50

1400.314.02 Entretien des installations (tiers), charge en moins : Fr. 6'012.25

1400.314.03 Chambre R11.1 : solde réparation à charge SEDE, charge en plus : Fr. 4'412.20

318 Autres frais d'exploitation

Charges en moins : Fr. 47'962.43

1400.318.01 Évacuation des boues : vidange partielle des digesteurs à fin 2018 (anticipation travaux réhabilitation digestion) : charges en moins : Fr. 48'717.90

1400.318.07 Frais séances, publication JO, renouvellement autorisation administration fédérale des contributions pour RPC, départ caissière et laborantine (20 et 27 ans d'activité), charges en plus : Fr.5'746.50

1400.318.08 Selon mise à jour annoncée par les communes, charges en plus ; Fr 1'900.-

321 Intérêts, amortissement, réserve

Charges en plus : Fr. 116'275.66

1400.380.00 Alimentation du fonds de renouvellement

Charges en plus : Fr. 168'716.00

Alimentation fonds pour renouvellement Fr. 25'000.-

Taxe unique de raccordement de Montsevelier Fr. 146'316.-

Maintien de la valeur augmentée dérogation Hevron SA (voir cpte 1400.380) Fr.15'000.-

Maintien de la valeur augmentée dérogation La Poste imm.SA Fr.2'400.-

400 Produits divers

Produits en plus : Fr. 199'893.83

1400.435.00 Taxe unique raccordement de Montsevelier Fr. 146'316.-

Dérogation construction < 3m, augm. MV à charge Hevron SA Fr. 15'000.-

Dérogation construction < 3m, augm. MV à charge La Poste imm. SA Fr. 2'400.-

Autres produits divers Fr. 1400.-

1400.435.01 Traitement fosses septiques et graisses Fr. 12'725.-

Traitement eaux de chantier Fr. 16'028.90

Autres produits Fr. 1'671.-

1400.436.03 Indemnités Suva Fr.10'033.60

450 Total contributions des communes

Charge en moins : Fr.135'329.87

1400.452 Charges en moins : Fr. 149'582.77

Le total des contributions facturées aux communes est inférieur au montant du budget.

1400.452.02 Contributions boues petites STEP, produits en plus : Fr. 14'252.90

Démantèlement STEP Montsevelier, traitement des boues Fr. 13'600.-

b) Compte d'investissement

1400 Canalisations et installation d'épuration

- 1400.501.12 Mise en œuvre plan d'action PGEE
Solde travaux « Réhabilitation Bassin de Bellerive » Fr. 7785.55
- 1400.501.14 Équipements STEP
Travaux de « réhabilitation digestion »
- 1400.501.15 Delémont, plan spécial Morépont, collecteur B32-B35
Rénovation et déplacement collecteur intercommunal B32-B35, contribution du SEDE selon convention.
- 1400.503 Usine traitement micropolluants
Honoraires ingénieurs et architectes, frais permis de construire
- 1400.506.02 MCH2. Mise à jour logiciel existant. Achat logiciel débiteurs, créanciers et salaires.
Travaux de configuration et de mise en œuvre.
- 1400.522 Réduction des ECP : subventions versées aux communes
Travaux de réduction des ECP (eaux claires permanentes) sur la commune de Delémont
- 1400.525 Etude m.e.o. action danger crues STEP
Honoraires et sondages rive gauche
- 1400.661 Subventions cantonales
Subvention cantonale – Décompte 1 – Traitement micropolluants

c) Bilan

11.115.01 débiteurs divers

Le montant de Fr. 16'000.20 concerne des factures établies en fin d'année pour des traitements d'eau de chantier et des taxes de décharge.

13.130 Actifs transitoires

Le total des actifs transitoires s'élève à Fr. 222'686.68, selon décompte ci-joint. La contribution finale des communes aux frais d'exploitations s'élève à Fr. 16'212.23.

13.133 Impôts anticipés

La demande de remboursement de Fr. 5758.24 est en cours.

20.200 Créanciers divers

Factures à payer pour un montant de Fr. 415'759.59

20.200.01 Passifs transitoires

Concerne les différentes provisions et les factures 2019 reçues en 2020 selon liste ci-jointe.

20.200.03 Créanciers TVA

Il s'agit du décompte TVA pour le 4^e trimestre 2019

Courtételle, le 15 mars 2020

La caissière
Jocelyne Daneluzzi